



Les actualités départementales : Fêtes de village et Label Vie

Durant l'été, de nombreuses fêtes et festivals sont organisés dans les villages du département. L'installation de buvettes pendant ces manifestations favorise une consommation excessive d'alcool, source potentielle d'insécurité routière.

Face à ce constat, de nombreux jeunes des comités de fêtes et d'associations se mobilisent sur le terrain à l'occasion de ces fêtes annuelles de leur village : ils organisent des actions de sensibilisation aux risques liés à la consommation et à la conduite sous l'emprise de l'alcool, dans le cadre de l'opération LABEL-VIE.

Le programme LABEL-VIE permet aux jeunes de 14 à 28 ans de s'engager pour la Sécurité routière, dans le cadre d'une association. Le soutien financier de ces actions est assuré par le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) de la Préfecture. Pour juillet et août, 15 dossiers concernant la prévention de l'alcool ont été acceptés par la Préfecture, après examen en commission. D'autres sont en cours pour septembre et octobre.

Les actions de prévention des dangers de l'alcool au volant proposées par les jeunes sont variées :

- affiches de messages de prévention posées aux abords de la fête,
- stand de sécurité routière sur site,
- messages diffusés tout au long de la soirée par la sono,
- distribution de bracelets ou tee-shirts aux « capitaines de soirée » désignés à l'entrée du site,
- mise à disposition d'éthylotests, distribution de cadeaux aux conducteurs participant aux tests,
- distribution gratuite de boissons chaudes et sandwiches ou viennoiseries en fin de soirée,
- mise en place de « coins de repos » ou camping,
- taxis gratuits pour ramener les gens à domicile...

Grâce au soutien actif de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 65), les jeunes des comités des fêtes proposent également des cocktails sans alcool gratuits ou à prix réduit.

Voici la liste de quelques uns des comités ou associations ayant participé cet été : Comité des Truca Taoules de Montgaillard, Association des jeunes d'Avezac, Comité des fêtes de Tournay, de Souyeaux, de Sarrouilles, de Dours, de Sarrancolin, de Collongues, Association Dragon de Luxe pour le rock'estival de Loures Barousse, Association IMovement pour le Festijam d'Arrens Marsous, Association Ecoute Parole Création de Castelnau Rivière Basse, IMPP du château d'Urac, Séméac Olympique Pétanque, Cows Boys du Plateau de Lannemezan, ...

Les actualités nationales :

- **Opération Speed du 19 au 25 août** : une opération de contrôles routiers de grande ampleur s'est déroulée sur les routes de 25 pays européens, dont la France. Objectif visé : le renforcement des contrôles de vitesse en Europe. Cette opération commune est coordonnée par Tispol, l'organisation européenne qui vise à réduire à la fois le nombre des accidents et la criminalité sur les routes européennes.

En août 2012, lors d'une opération similaire, 554.000 excès de vitesse avaient été relevés.



Photo AFP

Cette initiative intervient alors que les Etats européens conservent leur propre code de la route. Ainsi la vitesse autorisée sur autoroute, par exemple, peut tout aussi bien être fixée à 100 km/h, comme à Chypre, ou ne pas être limitée, comme en Allemagne. Une hétérogénéité qui n'empêche pas les pays de se doter des moyens permettant de poursuivre les auteurs d'infractions à l'étranger, une fois rentrés dans leur pays d'origine. Ainsi, un accord lie désormais la France à quatre de ses voisins (Belgique, Espagne, Suisse, Luxembourg) pour mettre un terme à l'impunité dont jouissaient, jusque-là, les automobilistes de ses Etats. Une directive européenne visant à faciliter l'échange d'informations en matière d'infractions routières sera effective le 07 novembre 2013. À cette date, les États membres de l'Union européenne ayant adopté la directive auront l'obligation de communiquer les informations sur le véhicule et son propriétaire flashés par un radar. L'exécution des sanctions incombera à l'État où l'infraction a été commise, conformément à sa législation en vigueur. L'égalité de traitement des conducteurs européens sera de ce fait renforcée sur le territoire des États membres liés par cette directive.

Observatoire Départemental de la Sécurité Routière

Hautes-Pyrénées

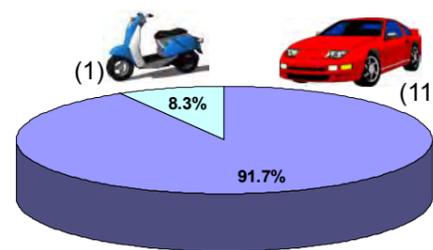
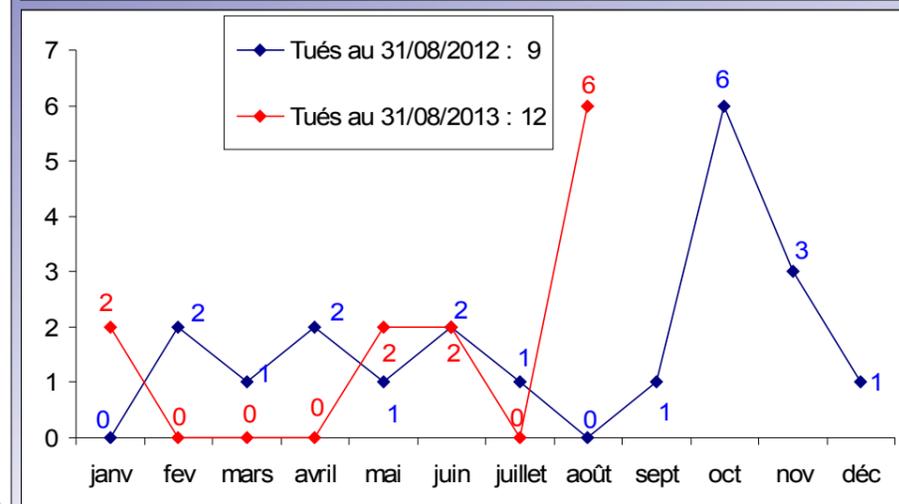
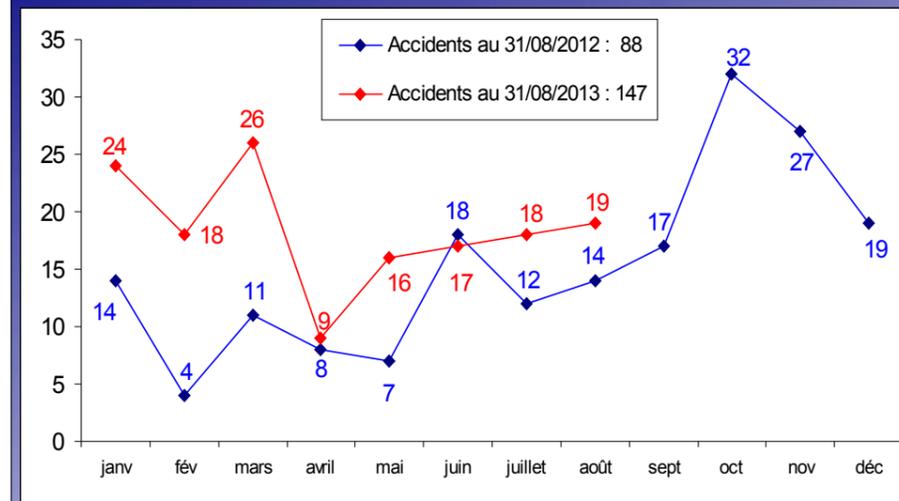
Les chiffres du mois :

- 19 accidents (+)
- 6 tués (+)
- 3 blessés hospitalisés (-)
- 21 blessés légers (+)

Les chiffres de l'année :

- 147 accidents (+)
- 12 tués (+)
- 45 blessés hospitalisés (-)
- 136 blessés légers (+)

AOUT 2013



Répartition du nombre de tués

Depuis le début de l'année, les chiffres du département sont moins favorables que ceux de 2012, notamment le nombre d'accidents, en hausse de 67 %. Seul le nombre de blessés est en diminution (- 7).

Le mois d'août a été particulièrement meurtrier avec trois accidents mortels qui ont provoqué le décès de 6 personnes.

Evolution des chiffres par rapport à la même période de l'année 2012 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

Remarque : les résultats de l'année 2013 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2012 sont définitifs.

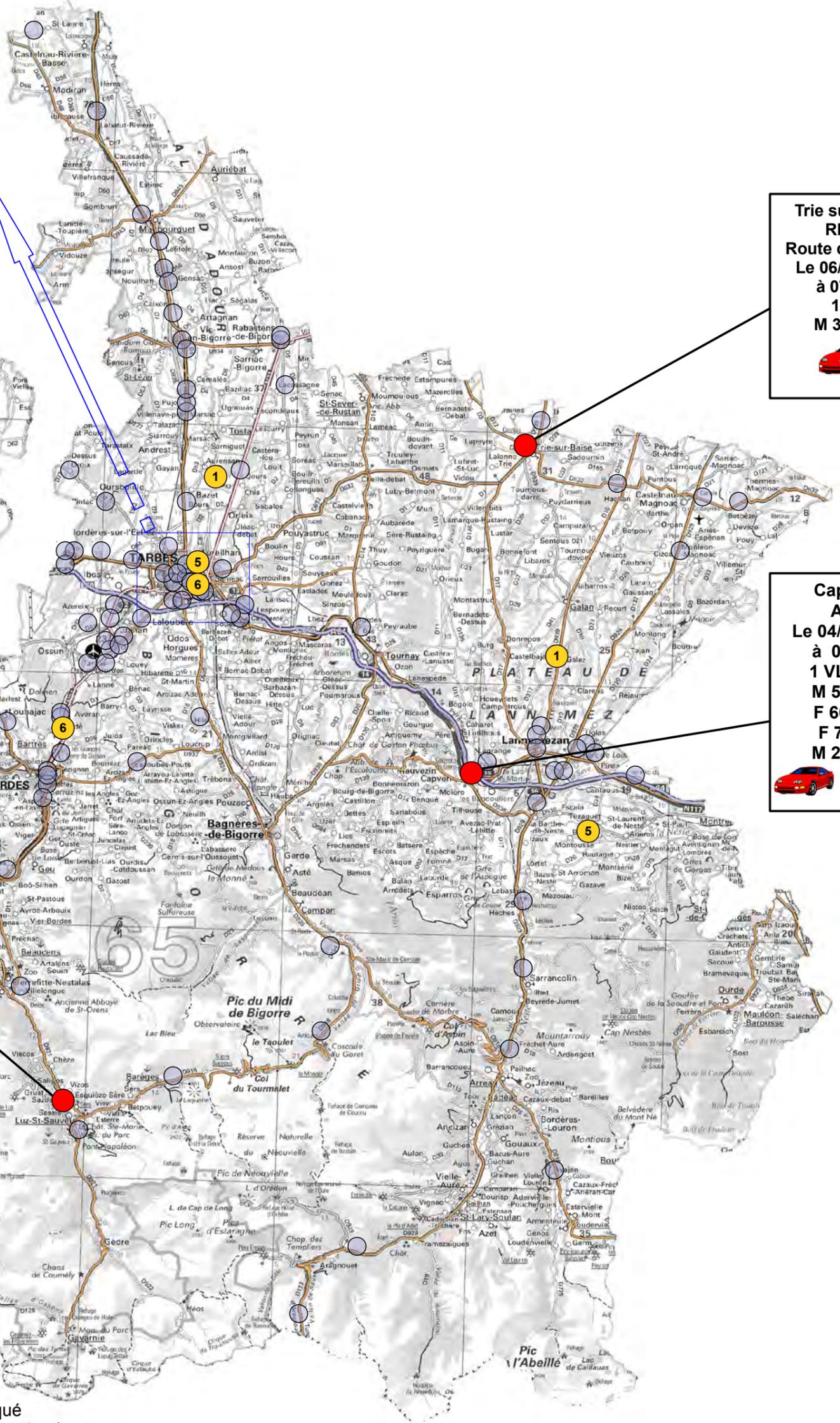
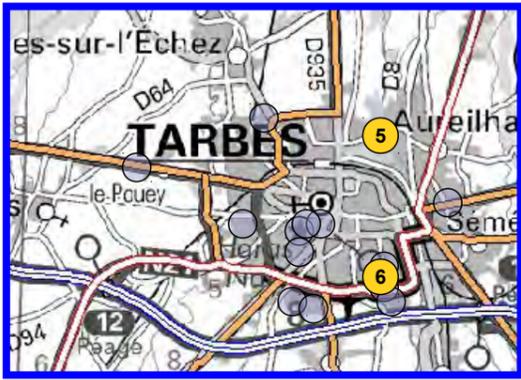
Comment nous joindre : DDT
3 rue Lordat - 65000 TARBES

ddt-odsr@hautes-pyrenees.gouv.fr



Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées

Août 2013



**Esquièze Sère
RD 921
Pont Pescadère
Le 28/08/2013
à 05 h 30
1 VL
F 32 ans**



**Trie sur Baïse
RD 17
Route de Miélan
Le 06/08/2013
à 07 h 20
1 VL
M 32 ans**



**Capvern
A 64
Le 04/08/2013
à 03 h 11
1 VL/1 VL
M 55 ans
F 66 ans
F 7 ans
M 26 ans**



-  Accidents mortels du mois indiqué
Exemple : (1) janvier ; (2) février, etc....
-  Accident(s) mortel(s) du mois en cours
-  Accidents mortels survenus ces 5 dernières années